

**Laurence RUIZ**  
**Commissaire aux comptes**

---

**FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE**

Siège social : Maison Des Alpagnes 38142 BESSE EN OISANS

**RAPPORT GENERAL et RAPPORT SPECIAL**  
**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice clos le 31/12/2010**

**SOMMAIRE**

Rapport général du commissaire aux comptes :	2 pages
Rapport spécial du commissaire aux comptes	3 pages
Comptes annuels au 31 décembre 2010 :	7 pages

**Laurence RUIZ**  
**Commissaire aux comptes**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010

- le contrôle des comptes annuels de la Fédération des Alpagnes de l'Isère, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 23 mars 2011. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de à la fin de cet exercice.**

### **2. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les subventions et les fonds dédiés.

K

**Laurence RUIZ**  
**Commissaire aux comptes**

---

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**3. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à GRENOBLE, le 07 avril 2011

**Laurence RUIZ**  
**Laurence RUIZ**  
**Commissaire aux comptes**  
~~Commissaire aux comptes~~  
~~70, cours Berriat 38000 GRENOBLE~~  
Port. 06 65 54 21 24  
Siret 482 710 613 00035

**Laurence RUIZ**  
**Commissaire aux comptes**

---

**Rapport spécial du commissaire aux comptes**

**Sur les conventions réglementées**

**Exercice clos le 31 décembre 2010**

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées, conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article 25-2 du décret du 1er mars 1985, j'ai été avisé des conventions prévues à l'article L. 612-5 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1er mars 1985 d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions conclues au cours de l'exercice :

<b>Membres du Conseil d'Administration</b>	<b>Objet</b>	<b>Transactions ACHATS</b>
Maurice BALLY	Vin pour réceptions diverses	108,00 €
ADABEL	Marché paysan action "autour du festival"	509,00 €
Toni DELMONTE (Association des Bergers de l'Isère)	Croquettes pour chien de travail	224,00 €

*LR*

**Laurence RUIZ**  
**Commissaire aux comptes**

Jean PICCHIONI (ADEF)	Personnel intérimaire	3 869,08 €
Jean PICCHIONI (Cne des Adrets)	Loyer et Taxe eau	4 900,90 €
Jean PICCHIONI (Espace Belledonne)	Cotisation	76,00 €
Jean PICCHIONI (Pastoralismes du Monde)	Contribution action "autour du festival" et locations de matériel de projection	5 633,00 €

<b>Membres du Conseil d'Administration</b>	<b>Objet</b>	<b>Transactions VENTES</b>
Jean PICCHIONI (Pastoralismes du Monde)	Ensemble des prestations au titre du festival 10	38 925,87 €
Jean PICCHIONI (Espace Belledonne)	AMO TP	12 201,75 €
Jean PICCHIONI (Sivom 7 Laux)	Assistance technique	4 418,45 €
Maurice BALLY (GP Alpette de Chapareillan)	Assurance mortalité, hélicoptage, assistance technique, achat groupé	2 503,38 €
Philippe CLARET (GP des Cytises)	Assurance mortalité, hélicoptage	839,10 €
Philippe CLARET (GP Montagne de l'Aulp)	Assistance technique	346,11 €
Patrick GAILLARD (Cne de Méaudre)	Assistance technique	1 373,75 €
Camille GIROUD (GP du Pleynet)	Assurance mortalité, hélicoptage, achat groupé	2 779,35 €
Raymond HUSTACHE (GP du Rif Tord)	Hélicoptage	297,07 €
Didier JOANNAIS (GP de Valbonnais)	Assurance mortalité, assistance technique et hélicoptage	2 638,51 €
Didier JOANNAIS (GP des Faures)	Assurance mortalité	520,75 €
Éric LESBROS (GP des Selles)	Hélicoptage, AT MAEt	938,08 €
Jean-Rémy OUGIER (ComCom de l'Oisans)	Assistance technique, AMO TP	15 420,14 €
Jean-Rémy OUGIER	Assistance technique	2 543,28 €

K

**Laurence RUIZ**  
**Commissaire aux comptes**

(Cne de Besse en Oisans)		
Francis SOLDA (GP de Pré Peyret)	AT MAEt	553,50 €
Jean-Yves SILLANS (GP du Charman Som)	Assurance mortalité, assistance technique, AT MAEt	2 759,31 €
Constant PLANÇON (GP du Col de l'Homme)	Assurance mortalité	1 182,41 €
Lionel GAILLARD (GP du Furon)	Assistance technique	198,91 €
Fernand SILLON (GP du Habert de La Dame)	Assurance mortalité, hélicoptage, assistance technique	1 458,13 €
Xavier JURY (GP d'Huez)	Assurance mortalité	2 004,60 €
Georges TROUX (GP du Mont St Mury)	Assurance mortalité, hélicoptage	422,30 €
Joseph NIER (GP du Sénépi)	Assurance mortalité, assistance technique	8 195,26 €
Roland BOUVIER (GP Col du Coq)	AT MAEt	1 623,60 €
Stéphane VAUSSENAT (Cne de Pinsot)	Assistance technique	260,24 €
Conseil Général de l'Isère	Subventions	130 000,00 €
Conseil Régional Rhône-Alpes	Subventions	168 897,00 €

Fait à Grenoble, le 07 avril 2011

~~Laurence RUIZ~~  
~~Commissaire aux comptes~~  
~~70, cours Berriat - 38000 GRENOBLE~~  
Port. 06 65 54 21 24  
Siret 482 710 813 00035

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

BILAN AU 31 décembre 2010

ACTIF	Exercice 2010		Exercice 2009		PASSIF	Exercice 2010	Exercice 2009
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net			
Actif immobilisé :					Fonds propres :	6 229	6 229
Immobilisations incorporelles	60 716	29 102	31 614	21 868	Fonds associatif		
Immobilisations corporelles	253 823	165 192	88 631	103 955	Ecart de réévaluation		
Immobilisations financières (1)	429	-	429	429	Réserves :		
<b>TOTAL I</b>	<b>314 967</b>	<b>194 294</b>	<b>120 674</b>	<b>126 252</b>	réserves réglementées		
Actif circulant :					réserves statutaires		
Stocks et en-cours	1 863	-	1 863	1 863	autres		
Avances et acptes versés sur commande	-	-	-	-	Affectation au "projet associatif" (des ex. précédents)		
Créances (2)	418 136	9 100	409 036	391 753	Report à nouveau	126 972	117 960
Usagers et comptes rattachés	169 734	9 100	160 634	193 657	Résultat de l'exercice (excédent ou perte)	114 159	9 012
Autres	248 402	-	248 402	198 096	Fonds associatif représentatif de biens qui se déprécient et qui ne seront pas renouvelés		
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	Fonds associatif pouvant être repris avant dissolution de l'association	15 000	30 000
Disponibilités	117	-	117	37	Subventions d'investissement	193 341	211 702
Charges constatées d'avance	3 356	-	3 356	12 002	Provisions réglementées		
<b>TOTAL II</b>	<b>423 472</b>	<b>9 100</b>	<b>414 372</b>	<b>405 655</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>201 758</b>	<b>120 959</b>
					Provisions pour risques et charges	18 326	3 000
					Fonds dédiés	2 153	2 153
					<b>TOTAL II</b>	<b>20 479</b>	<b>5 153</b>
					Dettes		
					Emprunts et dettes assimilées (3)	84 332	46 317
					Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	80 602	186 599
					Fournisseurs et comptes rattachés (4)	81 342	154 682
					Autres (4)	66 533	18 197
					Produits constatés d'avance		
					<b>TOTAL III</b>	<b>312 809</b>	<b>405 795</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>738 440</b>	<b>203 394</b>	<b>535 046</b>	<b>531 907</b>	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>535 046</b>	<b>531 907</b>
(1) dont à moins d'un an					(3) dont solde créditeur de banque	83 502	35 933
(2) dont à plus d'un an					(4) dont à plus d'un an	-	-



**FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE**  
**COMPTE DE RESULTAT AU 31 décembre 2010**

CHARGES	Exercice 2010	Exercice 2009	PRODUITS	Exercice 2010	Exercice 2009
Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
Achats	41 375	56 857	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	300 289	246 777
Variation de stocks	-	-	Production stockée	-	-
Autres charges externes (*)	129 600	173 749	Production immobilisée	-	1 166
Impôts, taxes et versements assimilés	16 755	13 872	Subventions d'exploitation	369 037	335 692
Rémunérations et charges sociales	373 568	338 202	Collectes	-	-
Dotations aux amortissements et dépréciations	25 475	28 280	Cotisations	33 894	16 230
sur immobilisations : dotations aux amortissements	-	-	Autres produits (1)	1 935	3 220
sur immobilisations : dotations aux dépréciations	-	9 100	Quotes-parts des subventions d'investissement	-	-
sur actifs circulants : dotations aux dépréciations	15 326	3 000	virées au compte de résultat	18 360	24 370
Dotations aux provisions	-	-			
Autres charges	-	-			
Charges financières	3 513	4 656	Produits financiers (1)	11	9
<b>TOTAL I</b>	<b>605 612</b>	<b>627 715</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>723 526</b>	<b>627 464</b>
Charges exceptionnelles (II)	3 105	14 899	Produits exceptionnels (1) (II)	5 681	7 420
Impôt Forfaitaire Annuel sur GIE (II)	6 330	1 283			
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III)</b>	<b>615 047</b>	<b>643 897</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II)</b>	<b>729 207</b>	<b>634 884</b>
Engagements à réaliser sur subventions attribuées	2 153	2 153	Report subventions non utilisées des ex. antérieurs	2 153	2 153
<b>Solde créditeur : excédent</b>	<b>114 159</b>	<b>646 050</b>	Solde débiteur : déficit	-	9 012
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>731 360</b>	<b>646 050</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>731 360</b>	<b>646 050</b>
* y compris : redevances de crédit-bail mobilier redevances de crédit-bail immobilier	-	-	(1) dont reprises sur provisions	-	-

Présentation selon Plan CNVA

# FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

## ANNEXE au BILAN au 31 décembre 2010

### Principes comptables et méthodes de base

1. Les comptes annuels de l'exercice 2010 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du Conseil National de la Vie Associative.
2. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.
3. L'association ne bénéficie pas de contributions volontaires.
4. Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

# Subventions

Etat des subventions	Date et référence Octroi et période	Octroyées 2010	EXTOURNES SUBV const. d'av 487 / 7xx	SUBVENTIONS - const. d'av 7xx / 487	SOLDE AU COMPTE RESULTAT Imputation comptable = 7894 - 6894	SOLDE AU BILAN Imputation comptable	Bilan dt. 441x
<b>Conseil Général</b>							
DAT fonctionnement 10	23/07/10	30 000			-	4411	9 000
DAT appuis techniques 10	23/07/10	46 000			-	4413	13 800
DAT hélicoptages grésés et anmx 10	23/07/10	30 893			-	44135	7 143
DAT reliquat hélicoptages 09	23/07/10	4 071			-	44135	-
ENS alpages et biodiversité 10	23/07/10	5 000			-	44117	5 000
PT autour du festival 10	29/10/10	9 000	3 033		-	44118	9 000
C&P festival 10	26/11/10	2 000			-	44118	2 000
<b>Sous-total/</b>		<b>126 964</b>					
<b>Conseil Régional</b>							
DADR accompagnement - action 1.2	07/07/10	5 000	2 250		-	7421	2 750
DADR accompagnement - 4 actions	07/07/10	24 126			-	7421	12 063
DADR accompagnement des TP	20/10/10	67 348			-	7421	-
DADR forum 09	22/01/10	14 762			-	7422	-
DADR forum 10	07/07/10	27 374	876		-	7422	13 687
DADR projections 10	23/09/10	1 949			-	7423	1 949
DERTT tour d'alpage Belledonne 10-1	20/10/10	21 338	11 181		-	7424	21 338
DERTT tour d'alpage Belledonne 09				3 447	-	7424	-
DERIC St Louis fonctionnement 09				800	-	7425	-
DERIC Matam fonctionnement 09				800	-	7425	-
DERIC jumelage St Louis invest 08					-	invest	31 150
DERIC jumelage St Louis invest 07					-	invest	35 000
Pays GRESIV autour du festival 10	19/04/10	7 000	2 359		-	7426	7 000
DADR égalité HF en agriculture 09			1 499	13 150	-	7427	7 100
signalétique 05					-	7427	-
<b>Sous-total/</b>		<b>168 897</b>					
<b>Etat</b>							
FNADT programme CIMA 10	18/10/10	42 594	1 551		-	743	-
<b>Sous-total/</b>		<b>42 594</b>					
<b>Europe</b>							
LEADER agrifaune 10-11	22/03/10	24 356	11 789		-	744	24 356
LEADER tour des alpages 10-11	03/11/10	23 532	12 331		-	744	23 532
LEADER autour du festival 10	16/12/10	17 141	5 776		-	744	17 141
<b>Sous-total/</b>		<b>65 030</b>					
<b>Autres</b>							
					-	744	-
<b>Total</b>		<b>403 485</b>	<b>52 644</b>	<b>18 197</b>	<b>2 153</b>	<b>18 197</b>	<b>242 760</b>

242 760 cptes. 441xxx	369 037 cpte 740000	18 197 cpte 487000	2 153 cpte 194000
			66 150 dent subv inv

### Tableau des mouvements des immobilisations

	DEBUT Exercice	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS	FIN Exercice
Immobilisations incorporelles	42 731	17 985		60 716
Immobilisations corporelles	252 385	3 496	2 058	253 823
Immobilisations financières	429			429
<b>Total général</b>	<b>295 544</b>	<b>21 481</b>	<b>2 058</b>	<b>314 967</b>

### Tableau des mouvements des amortissements

	DEBUT Exercice	AUGMENTATION	DIMINUTION	FIN Exercice
Immobilisations incorporelles	20 862	8 240		29 102
Immobilisations corporelles	148 430	16 762		165 192
Immobilisations financières				
<b>Total général</b>	<b>169 293</b>	<b>25 002</b>	<b>0</b>	<b>194 294</b>

### Tableau des provisions

	DEBUT Exercice	AUGMENTATION	DIMINUTION	FIN Exercice
Provisions pour risques et charges	3 000	15 326	0	18 326
Fonds dédiés	2 153	0	0	2 153
Provisions pour dépréciation des stocks				
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers	9 100	0	0	9 100
Provisions pour dépréciation des comptes financiers				
<b>Total général</b>	<b>14 253</b>	<b>15 326</b>	<b>0</b>	<b>29 579</b>

kr

### Comptes de régularisation

408	Fournisseurs factures non parvenues		2 202,50 €
4084	Fournisseurs d'immob. factures non parvenues		NEANT
4098	RRR, Avoirs non encore reçus	1 216,10 €	
418	Clients factures à établir	13 872,16 €	
4198	Clients avoirs à établir		NEANT
4282	Personnel - dettes pour congés à payer		18 866,00 €
4286	Personnel - autres charges à payer		180,00 €
4382	Org sociaux - dettes pour congés à payer		7 952,00 €
4386	Org sociaux - charges à payer		43 440,22 €
4387	Org sociaux - produits à recevoir	2 806,15 €	
4482	Etat – dettes pour congés à payer		1 886,00 €
4486	Etat – autres charges à payer		2 215,00 €
4487	Etat – produits à recevoir	1 000,00 €	
4687	Produits à recevoir	300,00 €	
486	Charges constatées d'avance	3 356,06 €	
487	Produits constatées d'avance		66 533,43 €
5186	Intérêts courus à payer		1 938,36 €

kr

## Etat des échéances des créances et dettes

CREANCES	Montant Brut	Echéance	
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres créances	429	0	429
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Créances usagers	169 734	169 734	0
Autres créances	248 402	248 402	0
<b>Total</b>	<b>418 565</b>	<b>418 136</b>	<b>429</b>

DETTES	Montant Brut	Echéance	
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Dettes financières</b>			
Emprunts et dettes auprès étab. de crédit	84 332	84 332	0
Emprunts et dettes financières divers	0	0	0
<b>Autres dettes</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 602	80 602	0
Autres dettes	81 342	81 342	0
<b>Total</b>	<b>246 276</b>	<b>246 276</b>	<b>0</b>

## Engagements

Le solde créditeur de banque correspond à des Dailly pour sa totalité.

Le nombre d'heures acquises au 31.12.10 pour lesquelles le DIF n'a pas été exercé est de 725.

Le montant du passif actuel de l'indemnité de départ à la retraite est de 11.207 €.

## Informations diverses

NEANT

\*\*\*\*\*

LR

**Laurence RUIZ**  
**Commissaire aux comptes**

---

**FEDERATION DES ALPAGES DE LISERE**

Siège social : Maison des Alpagnes – 38142 BESSE EN OISANS

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS**

**et**

**RAPPORT SPECIAL**

**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice clos le 31/12/2011**

**SOMMAIRE**

Rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes :	2 pages
Rapport spécial du commissaire aux comptes	2 pages
Comptes annuels au 31 décembre 2011 :	7 pages



**Laurence RUIZ**  
**Commissaire aux comptes**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fédération des Alpagnes de l'Isère, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 09 mars 2012. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de à la fin de cet exercice.**

**Laurence RUIZ**  
**Commissaire aux comptes**

---

**2. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nos travaux ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les subventions et les fonds dédiés, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**3. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Grenoble, le 13 mars 2012

**Laurence RUIZ**  
**Commissaire aux comptes**  
**Laurence RUIZ**  
**Commissaire aux comptes**  
~~70, cours Berriat - 38000 GRENOBLE~~  
~~Port 06 65 54 21 24~~  
~~Siret 482 710 613 00035~~

**Laurence RUIZ**  
**Commissaire aux comptes**

---

**Rapport spécial du commissaire aux comptes**  
**Sur les conventions réglementées**  
**Exercice clos le 31 décembre 2011**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du Code de commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relative à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à la mission.

**Laurence RUIZ**  
**Commissaire aux comptes**

---

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE**

---

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 223-19 dudit code, qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

- Conventions réglementées

- Administrateur concerné : Association des Bergers de l'Isère représenté par TONI DELMONTE
- Montant en charges dans l'exercice : 588 € TTC
- Motif : Achat de croquettes pour son chien de travail

- Conventions courantes au montant significatif

- Administrateur concerné : Conseil Général de l'Isère représenté par son Président
- Montant de la subvention accordée dans l'exercice : 91 095 € TTC
- Administrateur concerné : Conseil Régional Rhône-Alpes représenté par son Président
- Montant de la subvention accordée dans l'exercice : 52 132 € TTC

Fait à Grenoble, le 13 mars 2012

Laurence RUIZ  
**Laurence RUIZ**  
**Commissaire aux comptes**  
70, cours Berriat - 38000 GRENOBLE  
~~Port: 06 65 54 21 24~~  
Siret 482 710 613 00035

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

BILAN AU 31 décembre 2011

ACTIF	Exercice 2011			Exercice 2010		PASSIF	Exercice 2011	Exercice 2010
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	Net			
Actif immobilisé :								
Immobilisations incorporelles	60 716	38 531	22 185	31 614		Fonds propres :	6 229	6 229
Immobilisations corporelles	256 222	180 315	75 907	88 631		Fonds associatif		
Immobilisations financières (1)	429	-	429	429		Ecart de réévaluation		
<b>TOTAL I</b>	<b>317 367</b>	<b>218 845</b>	<b>98 521</b>	<b>120 674</b>		Réserves :		
Actif circulant :						réserves réglementées		
Stocks et en-cours	1 818	-	1 818	1 863		réserves statutaires		
Avances et acptes versés sur commande	-	-	-	-		autres		
Créances (2)	274 499	12 222	262 277	409 036		Affectation au "projet associatif" (des ex. précédents)	12 813	126 972
Usagers et comptes rattachés	134 672	12 222	122 450	160 634		Report à nouveau	49 780	114 159
Autres	139 827	-	139 827	248 402		Résultat de l'exercice (excédent ou perte)		
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-		Fonds associatif représentatif de biens qui se déprécient et qui ne seront pas renouvelés		
Disponibilités	35 694	-	35 694	117		Fonds associatif pouvant être repris avant dissolution de l'association		15 000
Charges constatées d'avance	6 729	-	6 729	3 356		Subventions d'investissement	82 144	193 341
<b>TOTAL II</b>	<b>318 740</b>	<b>12 222</b>	<b>306 518</b>	<b>414 372</b>		Provisions réglementées		
						<b>TOTAL I</b>	<b>125 340</b>	<b>201 758</b>
						Provisions pour risques et charges		18 326
						Fonds dédiés	2 100	2 153
						<b>TOTAL II</b>	<b>2 100</b>	<b>20 479</b>
						Dettes		
						Emprunts et dettes assimilées (3)	584	84 332
						Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	29 150	-
						Fournisseurs et comptes rattachés (4)	119 290	80 602
						Autres (4)	102 846	81 342
						Produits constatés d'avance	25 729	66 533
						<b>TOTAL III</b>	<b>277 599</b>	<b>312 809</b>
						<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>405 039</b>	<b>535 046</b>
(1) dont à moins d'un an						(3) dont solde créditeur de banque	-	83 502
(2) dont à plus d'un an						(4) dont à plus d'un an	-	-

R

FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

COMPTE DE RESULTAT AU 31 décembre 2011

CHARGES	Exercice 2011	Exercice 2010	PRODUITS	Exercice 2011	Exercice 2010
Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
Achats	49 820	41 375	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	312 999	300 289
Variation de stocks	45	-	Production stockée	-	-
Autres charges externes (*)	125 910	129 600	Production immobilisée	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	19 567	16 755	Subventions d'exploitation	221 378	369 037
Rémunérations et charges sociales	363 702	373 568	Collectes	-	-
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations : dotations aux amortissements	24 552	25 475	Cotisations	67 965	33 894
sur immobilisations : dotations aux dépréciations	-	-	Autres produits (1)	19 383	1 935
sur actifs circulants : dotations aux dépréciations	-	-	Quotes-parts des subventions d'investissement virées au compte de résultat	16 697	18 360
Dotations aux provisions	3 122	15 326			
Autres charges	-	-			
Charges financières	3 311	3 513	Produits financiers (1)	10	11
<b>TOTAL I</b>	<b>590 028</b>	<b>605 612</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>638 432</b>	<b>723 526</b>
Charges exceptionnelles (II)	436	3 105	Produits exceptionnels (1) (II)	4 591	5 681
Impôt Forfaitaire Annuel sur GIE (III)	2 833	6 330			
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III)</b>	<b>593 297</b>	<b>615 047</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II)</b>	<b>643 023</b>	<b>729 207</b>
Engagements à réaliser sur subventions attribuées	2 100	2 153	Report subventions non utilisées des ex. antérieurs	2 153	2 153
<b>Solde créditeur : excédent</b>	<b>49 780</b>	<b>114 159</b>	Solde débiteur : déficit		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>645 176</b>	<b>731 360</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>645 176</b>	<b>731 360</b>
* y compris : redevances de crédit-bail mobilier redevances de crédit-bail immobilier	- -	- -	(1) dont reprises sur provisions	-	-

Présentation selon Plan CNVA

R

# FEDERATION DES ALPAGES DE L'ISERE

## ANNEXE au BILAN au 31 décembre 2011

### Principes comptables et méthodes de base

1. Les comptes annuels de l'exercice 2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du Conseil National de la Vie Associative.
2. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.
3. L'association ne bénéficie pas de contributions volontaires.
4. Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

# Subventions

Etat des subventions	Date et référence Octroi et période	Octroyées 2011	EXTOURNES SUBV		SUBVENTIONS		SOLDE AU COMPTE RESULTAT		SOLDE AU BILAN	
			const d'av 487 / 7xx	fonds délégués 194 / 7894	- const d'av 7xx / 487	- fonds dédiés 6894 / 194	Imputation comptable = 7894 - 6894	Compte de résultat = 7xx	Imputation comptable	Bilan dt 441x
<b>Conseil Général</b>										
DAT convention 2011 axes 1 et 2	22/07/11	21 300					7411	-	44111	6 390
DAT convention 2011 axe 3	22/07/11	32 660					7413	-	44113	9 798
DAT héliportages grpés et anmx 2011	22/07/11	26 980					74135	-	441135	-
COOP accueil délégation 2011	22/07/11	4 275	1 325				7416	-	44116	4 275
SEDD alpages et biodiversité 2011	22/07/11	5 880	1 441				7417	-	44117	5 880
PT autour du festival 10					3 033		7418	-	44118	9 000
<b>Sous-total</b>		<b>91 095</b>								
<b>Conseil Régional</b>										
DADR accompagnement 2011	30/06/11	38 080					7421	-	44121	19 040
DADR accompagn 2010 - action 1.2					2 250		7421	-	44121	-
DADR forum 10					876		7422	-	44122	-
DERIC tour d'alpage Belledonne 10-11					11 181		7424	-	44124	10 669
DERIC jumelage St Louis invest 08							invest	-	441255	31 150
DERIC jumelage St Louis invest 07							invest	-	441255	35 000
Pays GRESIV autour du festival 10					2 359		7426	-	44126	-
DADR égalité HF en agriculture 11	24/02/11	14 052	9 276				7427	-	44127	14 052
DADR égalité HF en agriculture 09					1 499		7427	-	44127	7 100
signalétique 05			2 153					53		-
<b>Sous-total</b>		<b>52 132</b>								
<b>Etat</b>										
FNADT programme CIMA 11	20/10/11	30 378					743	-	4413	-
FNADT programme CIMA 10					2 793		743	-	4413	-
<b>Sous-total</b>		<b>30 378</b>								
<b>Europe</b>										
LEADER agrifaune 10-11					11 789		744	-	4414	11 420
LEADER tour des alpages 10-11					12 331		744	-	4414	12 396
LEADER autour du festival 10					5 776		744	-	4414	17 141
<b>Sous-total</b>										
<b>Autres</b>										
ONCFS programme AGRIFAUNE 10-11	24/02/11	9 964					745	-	4415	-
<b>Sous-total</b>		<b>9 964</b>								
<b>Total</b>		<b>183 569</b>	<b>14 835</b>	<b>2 153</b>	<b>52 644</b>	<b>2 100</b>		<b>53</b>		<b>193 310</b>

52 644	221 378	193 310
cpte 487000	cptes 74xxxx	cptes 441xxx
2 100	53	
cpte 194000	cpte 7894 - 6894	
		66 150
		dont subv inv
		cpte 791000

GP



### Tableau des mouvements des immobilisations

	DEBUT Exercice	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS	FIN Exercice
Immobilisations incorporelles	60 716			60 716
Immobilisations corporelles	253 823	2 399		256 222
Immobilisations financières	429			429
<b>Total général</b>	<b>314 967</b>	<b>2 399</b>	<b>0</b>	<b>317 367</b>

### Tableau des mouvements des amortissements

	DEBUT Exercice	AUGMENTATION	DIMINUTION	FIN Exercice
Immobilisations incorporelles	29 102	9 429		38 531
Immobilisations corporelles	165 192	15 123		180 315
Immobilisations financières				
<b>Total général</b>	<b>194 294</b>	<b>24 552</b>	<b>0</b>	<b>218 845</b>

### Tableau des provisions

	DEBUT Exercice	AUGMENTATION	DIMINUTION	FIN Exercice
Provisions pour risques et charges	18 326	0	18 326	0
Fonds dédiés	2 153	2 100	2 153	2 100
Provisions pour dépréciation des stocks				
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers	9 100	3 122	0	12 222
Provisions pour dépréciation des comptes financiers				
<b>Total général</b>	<b>29 579</b>	<b>5 222</b>	<b>20 479</b>	<b>14 322</b>

12

### Comptes de régularisation

408	Fournisseurs factures non parvenues		50 226,27 €
4084	Fournisseurs d'immob. factures non parvenues		NEANT
4098	RRR, Avoirs non encore reçus	NEANT	
418	Clients factures à établir	22 986,78 €	
4198	Clients avoirs à établir		NEANT
4282	Personnel - dettes pour congés à payer		29 274,04 €
4286	Personnel - autres charges à payer		90,00 €
4382	Org sociaux - dettes pour congés à payer		12 574,82 €
4386	Org sociaux - charges à payer		52 008,39 €
4387	Org sociaux - produits à recevoir	2 731,83 €	
4482	Etat – dettes pour congés à payer		2 862,63 €
4486	Etat – autres charges à payer		4 318,00 €
4487	Etat – produits à recevoir	300,00 €	
4687	Produits à recevoir	9 634,24 €	
486	Charges constatées d'avance	6 729,31 €	
487	Produits constatées d'avance		25 729,03 €
5186	Intérêts courus à payer		431,25 €

k

## Etat des échéances des créances et dettes

CREANCES	Montant Brut	Echéance	
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Créances de l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres créances	429	0	429
<b>Créances de l'actif circulant</b>			
Créances usagers	134 672	134 672	0
Autres créances	139 827	139 827	0
<b>Total</b>	<b>274 928</b>	<b>274 499</b>	<b>429</b>

DETTES	Montant Brut	Echéance	
		jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Dettes financières</b>			
Emprunts et dettes auprès étab. de crédit	431	431	0
Emprunts et dettes financières divers	153	153	0
<b>Autres dettes</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 290	119 290	0
Autres dettes	102 846	102 846	0
<b>Total</b>	<b>222 720</b>	<b>222 720</b>	<b>0</b>

## Engagements

Le nombre d'heures acquises au 31.12.11 pour lesquelles le DIF n'a pas été exercé est de 745.

Le montant du passif actuel de l'indemnité de départ à la retraite est de 12.157 €.

## Informations diverses

Le montant du contrat d'assurance bétail groupé de la saison 2011 est inscrit pour sa totalité, soit 44.948,91 €, dans le compte 408 car le contrat n'était pas clos au 31.12.2011 par Groupama Rhône-Alpes.

\*\*\*\*\*

R